

Honthèra

63, AVENUE VICTOR HUGO - 40100 DAX



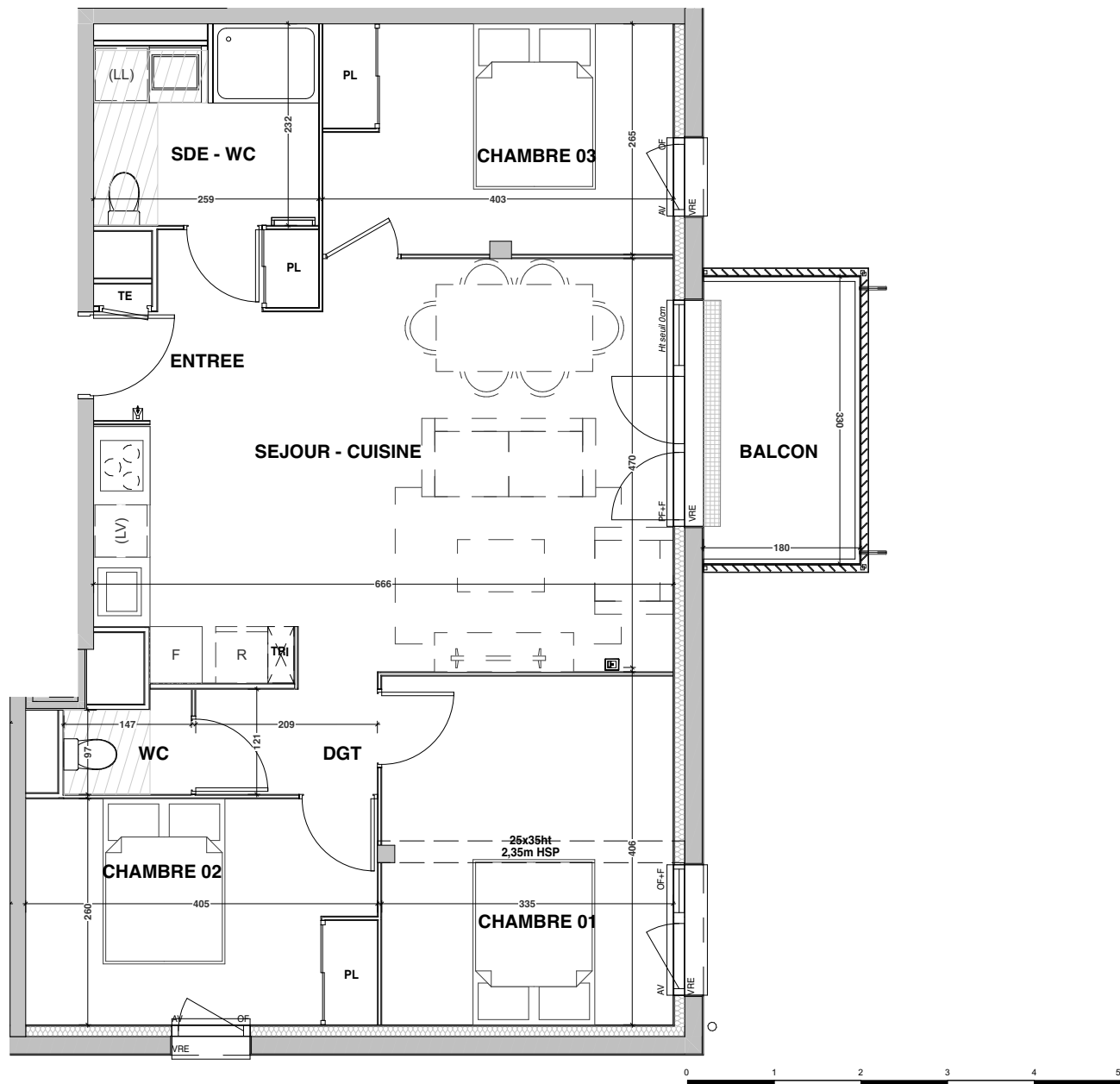
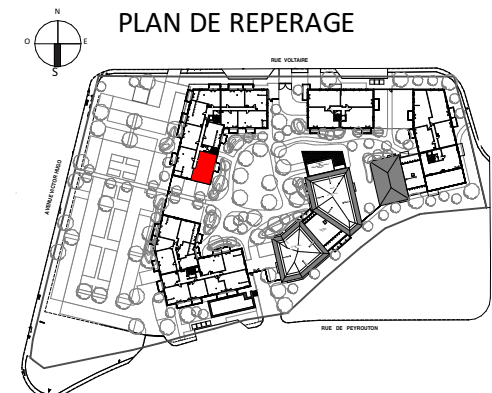
T4 - 402

BATIMENT	ETAGE
A	R+4

SURFACES

ENTREE	4,14 m ²
SEJOUR - CUISINE	27,67 m ²
CHAMBRE 01	13,41 m ²
CHAMBRE 02	10,48 m ²
CHAMBRE 03	10,60 m ²
SDE - WC	5,60 m ²
WC	1,54 m ²
DGT	2,53 m ²
SURFACE HABITABLE	75,97 m²
BALCON	5,94 m²

PLAN DE REPERAGE



LOGEMENT EVOLUTIF :



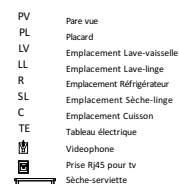
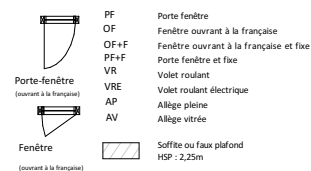
CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER

PROMOTION

12 place des États-Unis
92545 Montrouge cedex

Tél : 01 43 23 39 00
www.ca-immobilier.fr

LEGENDE



Façade Est



NOTA: Les surfaces de placard sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation des nécessités techniques réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Le calepinage du carrelage et des dalles sur plot est donné à titre indicatif. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle. L'aménagement est également indicatif.

Date d'édition : 07/06/24 | Mise à jour :

Honthèra

63, AVENUE VICTOR HUGO - 40100 DAX



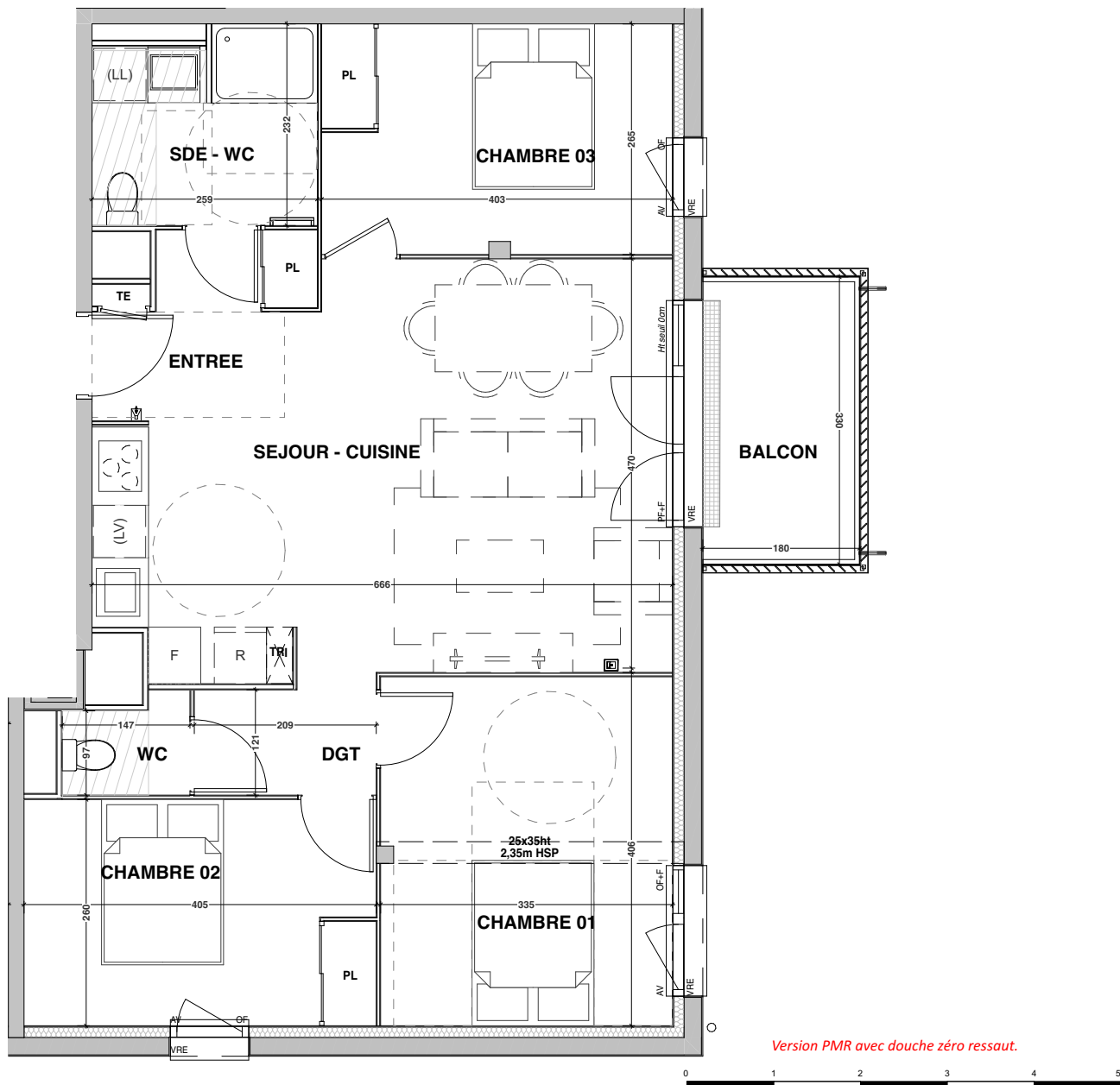
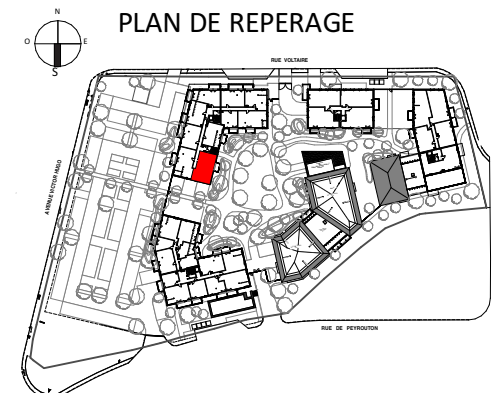
T4 - 402

BATIMENT	ETAGE
A	R+4

SURFACES

ENTREE	4,14 m ²
SEJOUR - CUISINE	27,67 m ²
CHAMBRE 01	13,41 m ²
CHAMBRE 02	10,48 m ²
CHAMBRE 03	10,60 m ²
SDE - WC	5,60 m ²
WC	1,54 m ²
DGT	2,53 m ²
SURFACE HABITABLE	75,97 m²
BALCON	5,94 m²

PLAN DE REPERAGE



Façade Est



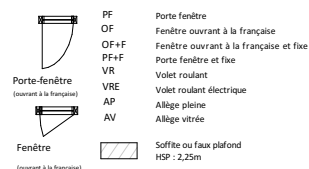
CRÉDIT AGRICOLE IMMOBILIER

PROMOTION

12 place des États-Unis
92545 Montrouge cedex

Tél : 01 43 23 39 00
www.ca-immobilier.fr

LEGENDE



PV	Pare vue
PL	Placard
LV	Emplacement Lave-vaisselle
LL	Emplacement Lave-linge
R	Emplacement Réfrigérateur
SL	Emplacement Sèche-linge
C	Emplacement Cuisson
TE	Tableau électrique
VR	Videophone
AV	Prise RJ45 pour tv
	Sèche-serviette

NOTA: Les surfaces de placard sont incluses dans celles des pièces attenantes. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation des nécessités techniques réglementaires ou administratives concernant notamment les dimensions libres, les éléments d'équipements et les réseaux divers. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds ne sont pas représentés sauf ceux connus à la date d'établissement du présent plan. Le calepinage du carrelage et des dalles sur plot est donné à titre indicatif. Les canalisations ne sont pas figurées. La végétation n'est pas contractuelle. L'aménagement est également indicatif.

Date d'édition : 07/06/24 | Mise à jour :